

ches de MM. de Quatrefages, Luneman, Élisée Reclus et Duchenne de Boulogne.

Diodore de Sicile représente les Ligures comme des individus maigres, petits, mais robustes par suite d'un constant exercice. Tite-Live, Tacite, en parlent comme d'une race aguerrie, agile et habituée à la fatigue. Dans les Alpes-Maritimes, anciennement occupées par les Ligures, les habitants sont d'un tempérament nerveux ; ils sont secs et musculeux, leur physiologie est très mobile ; les femmes sont en général réglées de très bonne heure, mais vieillissent prématurément.

M. Lagneau détermine ainsi les caractères de la race ibérienne (Ligures, Aquitains, Basques) :

Un crâne plus ou moins brachycéphale, à sutures simples, peu volumineux, arrondi, à diamètre vertical et bismatoïdien relativement considérable, à occiput large, sans protubérance occipitale, à apophyses mastoïdes peu développées, à arcades zygomatiques larges, à région frontale peu large, mais avec bosses frontales saillantes séparées par une légère dépression des arcades sourcilières ; une face large et peu haute, les orbites larges, les os malaires assez saillants, un maxillaire inférieur peu élevé, des dents extrêmement petites, des os généralement peu volumineux, la fosse olécranienne de l'humérus fréquemment perforée, des cheveux noirs, bouclés, raides ; des yeux bruns, grands, vifs, expressifs ; un teint plus ou moins basané ; un nez presque droit, faisant suite au front, suivant une ligne plutôt convexe que concave, une bouche bien dessinée ; un menton court, mais peu large ; un cou et des épaules bien développés ; une poitrine convexe dans sa partie antéro-supérieure.

Il résulte des recherches statistiques faites par MM. Boudin et Broca sur la proportion relative des exemptions du service militaire pour défaut de taille, et de celles de Boudin sur la proportion relative des recrues de haute taille (1^m, 732, taille des cuirassiers), que dans la plupart de nos départements du Midi, situés soit le long du littoral méditerranéen anciennement occupé par les Ligures, soit au N. des Pyrénées, entre ces montagnes et la Garonne, la population virile est d'une taille moyenne. M. Bertillon a signalé une mortalité proportionnelle considérable chez les enfants de un à cinq ans dans nos départements du Midi, surtout dans la partie occupée par les Ligures, et moindre dans la région habitée par les Aquitains.

M. Lagneau a insisté sur la fréquence relative de la myopie dans la plupart des départements situés au S. de la Durance, du Tarn et de la Garonne, région peuplée de Ligures et d'Aquitains de race ibérienne. Il paraît établi, d'après MM. Martin et Folley, que les individus de race ibérique doivent être préférés pour la colonisation de l'Algérie, ces individus présentant dans ce pays une faible mortalité. MM. Rouis et Laveran ont fait remarquer que les abcès du foie étaient deux fois moins fréquents en Algérie chez les Français du Midi que chez ceux du Nord ; la prospérité

des colonies hispano-américaines vient encore établir l'aptitude à l'acclimatation de la race ibérienne dans les pays chauds. Cette observation paraît même être applicable aux climats froids, puisque en 1812 Larrey a constaté en Russie une plus grande mortalité chez les individus des contrées septentrionales que chez ceux des contrées méridionales.

L'origine africaine de la famille ibéro-ligure paraît probable. Toutefois Pruner Bey leur attribue une origine mongoloïde. Enfin, on considère aussi les Ibères comme de provenance atlantique, c'est-à-dire ayant eu pour point de départ ces îles Atlantides qui, submergées depuis, paraissent avoir été situées à l'ouest des Colonnes d'Hercule et de l'Europe actuelle, s'il est vrai qu'elles aient existé. Les habitants de ces îles, Atlantes ou Atarantes, mentionnés par Hérodote, Diodore de Sicile, Pomponius Mela, Platon, auraient environ 9000 avant Solon (c'est-à-dire 9600 avant Jésus-Christ) étendu leur domination en deçà du détroit, sur la Libye jusqu'à l'Égypte et sur l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie, c'est-à-dire dans toute cette partie sud-ouest de l'Europe qui semble en effet avoir été surtout peuplée par la race ibéro-ligure. Selon W. de Humboldt, Pruner Bey et divers autres linguistes, de grandes analogies existeraient entre les langues parlées par certaines peuplades d'Amérique, au delà de l'Atlantique, et l'euskuara (langue basque), considérée comme la dernière langue vivante de la famille ibérienne.

Les *Gaëls*, qui constituent la troisième race importante ayant servi à former la population française, présentent les caractères anthropologiques suivants :

Crâne dolichocéphale, volumineux, à diamètre antéro-postérieur considérable, au diamètre transversal vertical peu considérable ; coronal large, droit, non globuleux, un peu fuyant supérieurement ; occipital saillant postérieurement, horizontal inférieurement ; arcades zygomatiques peu écartées ; face haute, longue, orthognathe, orbite haute, peu large ; os malaires peu saillants ; maxillaire supérieur haut ; mâchoire inférieure haute, large, massive ; os des membres longs et volumineux ; humérus à fosse olécranienne non perforée ; fémur gros, long, peu courbé dans le sens antéro-postérieur ; cheveux d'un blond-blanc dans l'enfance, jaunes ou roux à l'âge adulte, à section ovale régulière ; yeux bleus, au regard franc, quelquefois dur et farouche ; teint remarquablement blanc, frais et vermeil ; nez long, saillant, courbé au niveau de l'extrémité des os carrés, la pointe descendant plus bas que les ailes assez relevées ; visage ovale, allongé ; épaules larges ; poitrine large et haute, mais peu saillante antérieurement, peu profonde antéro-postérieurement ; courbes rachidiennes peu prononcées ; corps élancé ; membres longs, volumineux ; poignets gros ; mains fortes ; pieds grands ; stature très élevée ; force considérable ; courage impétueux ; démarche raide, fière, altière.

La distinction ethnique des Gaëls, *Γαλάται*, et des Celtes, avait déjà été remarquée par Diodore de Sicile. « On doit, dit-il, faire cette distinc-

tion : le nom de Celtes appartient aux peuples qui habitent au-dessus de Marseille dans l'intérieur des terres, celui de Gaulois ou de Gaëls aux peuples qui sont établis au delà de la Celtique, soit dans les contrées inclinées vers le midi ou vers l'Océan, soit sur les monts Hercyniens, enfin, qui occupent tout ce vaste espace jusqu'à la Scythie. » Cette distinction est encore faite au quatrième siècle après Jésus-Christ par Julien l'Apostat, qui, dans ses récits, séparait les Celtes des Gaëls et la Celtique de la Gaule.

Ces Gaëls, qui ont avec les Belges les rapports ethniques les plus intimes, ne semblent être que les Cimmériens les plus occidentaux et que les premiers émigrants vers l'Occident des populations cimmériennes. Ces Cimmériens (ou Cimbres) d'après Hérodote, Strabon, Pline, habitaient autrefois auprès du Pont-Euxin (mer Noire), près de la Méotide (mer d'Azof).

En résumé, la race germanique septentrionale comprenait les Germains, les Cimbres et les Belges ; les blonds Gaulois, les Gaëls, les Wallons, ont successivement occupé les pays maritimes baignés par la Baltique, la mer du Nord et la Manche ; ils ont envahi en diverses migrations notre pays, poussés par leur humeur belliqueuse. De ces peuples de race germanique descendent les populations blondes de haute stature assez nombreuses dans le nord-est de la France.

D'après les documents statistiques recueillis par MM. Devot, Sistach et Boudin, et les recherches ethnologiques de M. Broca, nos départements du nord-est correspondant à l'ancienne Gaule Belgique présentent très peu d'exemptés pour défaut de taille, beaucoup moins que dans les départements du centre et de la Bretagne. Il faut remarquer que la croissance, dans la race germanique, se prolonge bien au delà de la vingtième année ; en Belgique, d'après M. Quételet, les habitants grandissent au delà de la vingt-septième année ; de 1^m, 675 à vingt-cinq ans, la taille moyenne de l'homme s'élèverait à trente ans à 1^m, 684. Dans le duché de Baden en 1840, selon M. Champouillon, les conscrits de 1838 exemptés pour défaut de taille, ayant de nouveau été mesurés, furent pour la plupart trouvés notablement plus grands. En Autriche, M. Lihartzik a également constaté l'accroissement progressif de la taille jusqu'à vingt-cinq ans.

En Alsace, la puberté est tardive ; il en est de même dans toute la race germanique. D'après les documents statistiques relatifs à l'âge moyen lors de la première menstruation, de 1941 jeunes filles blondes observées par M. Louis Mayer de Berlin, de 157 filles de Goëttingue observées par Osiander, de 5840 filles de Copenhague observées par MM. Rawn et Leog, de 1249 Alsaciennes observées par MM. Stoltz et Lewy, cet âge moyen de la puberté féminine devrait être approximativement d'au moins

seize ans. Cette particularité explique pourquoi en Saxe la loi ne permet pas le mariage des filles avant dix-huit ans et celui des hommes avant vingt et un.

Il résulte des observations de MM. Martin et Folley que les Français de nos départements septentrionaux présentent en Algérie une mortalité plus considérable que les Français des départements méridionaux, la plupart d'origine ibérienne. M. Bertillon a également insisté sur la grande mortalité et la minime natalité des immigrés allemands dans notre colonie d'Afrique : tandis que 1000 vivants d'origine espagnole présenteraient 46 naissances pour 50 décès, 1000 vivants d'origine allemande ne donneraient que 31 naissances pour 56 décès. MM. Rouis et Laveran ont montré qu'en Algérie les Français du Nord étaient deux fois plus prédisposés que ceux du Midi aux abcès du foie ; et M. de Sémallé a établi que nos soldats des départements du N. E. étaient beaucoup plus sujets aux accidents cérébraux déterminés par l'insolation que ceux des autres départements.

Si l'on tient compte de ces faits, dit M. Lagneau, si l'on se rappelle que, dans les Indes, les Anglais, en partie de race germanique, présentent une mortalité considérable, et ne parviennent pas à se reproduire au delà de deux générations, selon MM. Boudin, Wise, Bernard Davis, Broca, on est amené à reconnaître avec M. Beddoe que, de nos jours, comme au temps de Tacite et de Tite-Live, les descendants des Germains et des Gaulois sont gravement éprouvés par les grandes chaleurs, et, par suite, sont peu aptes à s'acclimater dans les pays chauds.

Les trois races que nous venons de passer en revue ont été les trois races fondamentales de la population française ; mais on se ferait une idée incomplète de l'ethnogénie de la France, si l'on considérait qu'elles seules ont constitué notre nation. Un grand nombre de peuples ont aidé à la former et doivent, à des titres divers, être examinés à ce point de vue.

Du treizième au dixième siècle avant J.-C., les *Phéniciens* ont établi des comptoirs sur les côtes de la Méditerranée. Nîmes leur doit sa fondation.

Du dixième au septième siècle avant J.-C., les marins *hellènes* de Rhodes se sont substitués aux Phéniciens et ont fondé Rhodonontia, à l'embouchure du fleuve qui leur doit son nom et le conserve encore. Les habitants de certaines villes où se fixèrent des Grecs phocéens semblent encore révéler leur origine hellénique par la régularité de leurs traits. Arles, Tarascon, Beaucaire, Saint-Remi, Orgon, offrent encore en ce moment un type particulier, remarquable par la pureté des lignes du visage et du corps, et par la noblesse sans égale du geste. A Arles, on retrouve à l'état de pureté non seulement le type grec, mais les types romain et sarrasin, et de nos jours les Arlésiennes que l'on distingue sous le nom de Hauturenques, de Placénques et de Roquetières, paraissent encore offrir des caractères différentiels assez prononcés. Au lieu de la noble stature, de la régularité de traits, que présentent les premières, les femmes du faubourg de la Roquette, aux yeux

pétillants, aux formes gracieuses, se font remarquer par leur air riant et espiègle.

L'influence anthropologique des *Romains* est plus difficile à apprécier, peut-être à cause de la diversité de leurs éléments ethniques (Pélasges, Sicules, Étrusques, Ligures, Grecs, Volsques, Ambrons). Cependant, dans une commune de l'ancienne Franche-Comté, il existe aujourd'hui des descendants de colons romains, se mêlant peu avec les habitants des localités voisines et se faisant remarquer par leurs noms propres, par exemple, celui de *Lentules*.

Les *Vandales*, les *Alains* et les *Suèves*, ne firent guère que traverser la France pour se jeter sur l'Espagne. Cependant quelques colonies durent se fixer dans les Gaules; il est certain que les *Alains* occupèrent les campagnes désertes des environs de Valence qui avoisinent le Rhône. C'est de la nation suève que descend en grande partie le peuple alsacien.

Aujourd'hui encore, sur nos côtes de l'Ouest et du Nord, les habitants de certaines localités se distinguent par des mœurs, des professions ou des caractères ethniques différents de la population qui les entoure; tels sont: dans le département de la Charente, certains individus étioles et très-roux, la plupart potiers de terre ou d'étain; dans celui de la Loire-Inférieure, les grands et vigoureux paludiers des marais salants de Guérande, de Batz et de Saillé; et dans le Finistère, les marins-jardiniers de Roskoff; les paysans à la haute stature, à la figure longue, au teint basané, aux cheveux d'un blond brûlé, aux yeux d'un bleu foncé, qui habitent la presqu'île de Pontusval et de Plouneour-Trez; enfin, les insulaires de Batz et d'Ouessant qui, faisant partie d'un département où le nombre de conscrits exemptés pour défaut de taille est très-considérable, présentent néanmoins le minimum d'exemptions (Broca). Doit-on les considérer comme des colons cambriens, saxons ou autres?

Dans l'antiquité, les *Carthaginois* ont établi sur diverses côtes, surtout dans l'île de Corse, des colonies de Libyens, de Gétules et de Numides, qui avaient plus d'un rapport ethnique avec quelques-unes de celles auxquelles on donna plus tard le nom de Sarrasins. Les *Sarrasins* en effet, ou Maures d'Espagne, étaient un peuple composé non-seulement d'Arabes musulmans, mais aussi de Berbères idolâtres auxquels s'étaient joints quelques Juifs. Dans la vallée des Bauges (entre le lac d'Annecy et Chambéry), vallée alpestre longtemps occupée par les Sarrasins, on retrouve encore de leurs descendants devenus chrétiens (Aubusson, dans le département de la Creuse, a été peuplé en partie de Sarrasins).

Le peuple *juif* est très inégalement dispersé dans nos départements; tandis que dans les départements du Lot et de la Mayenne il n'y en a pas un seul, les Juifs sont nombreux dans ceux de la Seine, de la Gironde, des Bouches-du-Rhône, dans l'ancienne Lorraine et surtout dans l'ancienne Alsace. Le département du Bas-Rhin en comptait 20 935. Ils se font généralement remarquer par la couleur noire de leur chevelure, de leur barbe, de leurs longs cils, de leurs sourcils épais, saillants et bien arqués; par leurs yeux foncés, grands et vifs; par leur teint mat et par leur nez fortement aquilin et étroit à sa base, les os carrés étant excavés supérieurement et arqués inférieurement. Cependant on observe dans nos provinces de l'Est de nombreux israélites, blonds et roux, qui offrent des caractères anthropologiques tout différents. On les désigne généralement sous le nom de Juifs allemands. Ce type semble résulter du croisement des races germanique et slave avec les anciens Juifs; d'autres ne paraissent être que des restes de ces races germanique et slave ayant adopté le judaïsme vers le neuvième siècle. Il n'y a pas de blonds parmi les Juifs du Midi, dits aussi Juifs portugais. Toutefois il y avait déjà des blonds parmi les Juifs de l'ancienne Judée et la tradition représente Jésus-Christ sous les traits d'un homme blond. Les Juifs algériens fournissent une mortalité relative inférieure non-seulement à celle des Européens, mais encore à celle des Arabes et des Maures. En Allemagne, on a remarqué également que la population juive s'accroît beaucoup, et que cet accroissement ne dépend pas de la supériorité du chiffre des naissances, mais du peu de mortalité.

On rencontre en France, dans nos provinces du Midi, près de Nîmes et de Perpignan,

un certain nombre de *Bohémiens*, appelés aussi *Gitanos*, *Zingares*, qui paraissent revenir de l'Inde où ils auraient constitué une tribu de parias vivant sur les rives de l'Indus; ils sont assez nombreux dans l'arrondissement de Mauléon (Basses-Pyrénées).

Je n'insiste pas sur le rôle ethnographique des *Anglais*, des *Espagnols*, des *Italiens*. Quant aux *Vaudois*, aux *Andorrans*, aux *Cagots*, ils ont trop peu d'importance pour nous arrêter plus longtemps.

Il est impossible de terminer un article sur l'ethnogénie de la France sans parler du peuple qui a donné son nom au pays que nous habitons.

Les *Francs* n'étaient pas un peuple unique, mais une confédération de plusieurs tribus (*Sicambres*, *Saliens*, *Bructères*, *Teuctères*, *Usipètes*, etc.). Ils présentaient les caractères ordinaires des races germaniques. Cependant, pour plus de précision, nous rappellerons ces caractères qui ont été découverts par l'exploration de divers tombeaux de l'époque mérovingienne.

Les *Francs* présentaient une tête allongée, sous-dolichocéphale, avec un indice de $\frac{76.86}{100}$ (Broca), la face longue et ovale, les cheveux blonds, généralement une très haute stature. En *Austrasie* les *Francs* se fixèrent en plus grand nombre: aussi le type germanique y est-il plus prédominant qu'en *Neustrie*. Cependant les *Francs*, relativement peu nombreux, ont exercé une immense influence par le fait même de la conquête, ils ont constitué par leurs descendants une fraction considérable de l'aristocratie militaire au moyen âge et leur type se retrouve chez un grand nombre de familles et même chez beaucoup de Français qui sont loin de porter un nom historique et qui n'élèvent aucune prétention à la noblesse de race.

Nous ajouterons un mot sur quelques populations autrefois étrangères à la France, mais qui lui sont attachées depuis longtemps.

La *Corse* renferme une population très-ancienne, à peine modifiée par les colonies étrangères qui se sont implantées sur le littoral et dont les caractères ethnologiques paraissent se rattacher aux races ligurie et ibérienne.

L'*Algérie*, qui fait aujourd'hui partie intégrante de la France, contient un grand nombre de races diverses: les unes récemment implantées par la colonisation, les autres en possession du sol depuis de longs siècles. Nous n'énumérons ici que les races que l'on peut dire autochtones ou du moins antérieures à la conquête de 1830. La race la plus ancienne est représentée par les *Berbères* comprenant les *Gétules*, les *Numides*, les *Maures*, etc.: c'est la population dont les descendants, comme étaient autrefois leurs ancêtres, sont sédentaires. Les *Arabes*, au contraire, immigrés surtout au moment de la conquête sarrasine, se font remarquer encore aujourd'hui par leur vie nomade. Enfin nous citerons les *Nègres* (de diverses provenances), quelques *Turcs* et les *Coulouglis*, c'est-à-dire les descendants des Turcs et des femmes indigènes. Aujourd'hui encore la population se divise en *Kabyles* qui représentent la population berbère et en *Arabes* d'origine sarrasine. Les *Maures* et les *Juifs* constituent surtout la population des villes. Les Européens habitant notre colonie sont principalement des *Français*, des *Espagnols* et des *Mallais*.

Quant aux autres colonies, l'étude de leur population nous entraînerait fort au delà des limites que nous nous sommes imposées.